

---

Paris, le 14 janvier 2009

Madame,

Reporters sans frontières, organisation internationale de défense de la liberté de la presse, tient à vous présenter ses félicitations pour votre nomination à la tête de Yahoo! et saisit cette occasion pour vous demander de faire de la défense de la liberté d'expression sur Internet l'une des priorités de l'entreprise pour les mois et les années à venir. Parmi les nombreux défis qui vous attendent, nous vous exhortons à ne pas oublier que le futur d'une entreprise comme Yahoo!, qui promeut Internet comme espace de communication accessible à tous, ne passe pas seulement par l'innovation technologique et de bons résultats économiques, mais également par la défense du principe d'universalité du droit à la liberté d'expression qui fonde son activité, la préservation de son image ainsi que la confiance qu'elle inspire à ses utilisateurs.

Internet a créé un formidable espace de discussion et de transmission de l'information. Mais de nombreux régimes autoritaires, comme la Chine, ont compris son potentiel "subversif à leurs yeux" et répliquent en censurant les sites Internet, réduisant ainsi au silence ceux qui s'expriment librement sur la Toile. Certains de ces régimes tentent même d'obtenir l'aide d'entreprises du secteur de l'Internet comme la vôtre. Il nous apparaît que, étant donné la raison d'être de Yahoo!, une partie importante de sa mission consiste à résister à ces pressions.

L'image de Yahoo! a été ternie par les révélations de sa complicité avec les censeurs de l'Internet chinois dans l'affaire Shi Tao en 2005. Reporters sans frontières, comme de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme, avait alors dénoncé l'attitude de l'entreprise, qui avait fourni aux autorités chinoises des informations permettant d'identifier Shi Tao comme l'expéditeur d'un e-mail jugé "sensible" par les autorités. Shi Tao y détaillait les consignes envoyées

par le Bureau de la propagande aux rédacteurs en chef des médias chinois, leur enjoignant de ne pas couvrir les commémorations du quinzième anniversaire de la révolte de la place Tiananmen. Grâce à ces informations, fournies par Yahoo!, ainsi que le mentionne le verdict de la cour, Shi Tao a été condamné à dix ans de prison.

Collaboration similaire de Yahoo! avec les autorités chinoises a pu être prouvée dans trois autres cas. Ainsi, le cyberdissident Li Zhi, 35 ans, a été condamné à huit ans de prison, le 10 décembre 2003, pour "incitation à la subversion de l'État". Cet ancien fonctionnaire de Dazhou, dans la province du Sichuan (Sud-Ouest), a été arrêté, en août 2003, pour avoir dénoncé la corruption des autorités locales sur des forums de discussion et dans des essais publiés sur Internet. Il utilisait l'adresse [libertywg@yahoo.com.cn](mailto:libertywg@yahoo.com.cn) et le nom d'utilisateur lizhi34100. Ces informations ont été fournies aux autorités chinoises par Yahoo! Hong Kong, dans un rapport daté du 1er août 2003.

Le cyberdissident Wang Xiaoning a été condamné à dix ans de prison, le 12 septembre 2003, pour avoir publié sur Internet des articles jugés "subversifs" par les autorités. Le verdict de la cour mentionne également la collaboration de Yahoo! .

Enfin, Jiang Lijun a, pour sa part, été condamné à quatre ans de prison, le 18 novembre 2003, pour "subversion au pouvoir de l'État". Il est accusé d'avoir voulu instaurer la démocratie par des "moyens violents". La collaboration de Yahoo! dans l'instruction de son cas, a également été prouvée.

Pendant des mois, les dirigeants de Yahoo! ont refusé de présenter leurs excuses auprès des victimes de tels abus, se réfugiant derrière leur partenaire chinois Alibaba, arguant qu'ils devaient obéir aux lois locales, alors que celles-ci sont en contradiction avec les standards internationaux qui régissent la préservation des droits de l'homme et de la liberté d'expression.

A son retour à la tête de Yahoo!, devant la forte pression du Congrès américain, Jerry Yang avait tout de même présenté des excuses à la mère de Shi Tao, en novembre 2006. Il a accepté de régler les frais du procès qu'elle lui avait intenté au nom de son fils et a mis en place, sous l'égide du célèbre défenseur des droits de l'homme en Chine, Harry Wu, un fonds sur les droits de l'homme destiné à dédommager des dissidents chinois emprisonnés et/ou harcelés, priorité étant donnée aux cas dans lesquels Yahoo! est impliquée. Yahoo! a également adhéré aux principes sur la liberté d'expression et le respect de la vie privée du Global Network Initiative (GNI), à l'initiative d'un groupe d'entreprises, d'organisations de la société civile, d'investisseurs et d'universitaires.

Ce sont certes des initiatives louables, mais elles ne font que contourner le vrai problème : non seulement Yahoo! censure les résultats de son moteur de recherche à la demande des autorités chinoises depuis 2003, mais de plus, votre entreprise n'a toujours pas, à notre connaissance, le contrôle opérationnel de sa branche chinoise Alibaba, qui continue très probablement à se soumettre aux requêtes des autorités chinoises. Il nous semble plus judicieux d'empêcher les dissidents d'aller en prison plutôt que d'essayer de les en sortir. C'est pourquoi nous vous suggérons de renégocier votre partenariat avec Alibaba, en y incluant une condition non négociable, l'enjoignant de résister aux demandes abusives des autorités chinoises, en s'appuyant sur quelques principes : les demandes de fourniture de données personnelles d'utilisateurs devraient être faites systématiquement par écrit et la décision finale devrait être prise par un représentant de Yahoo!, qui s'engagerait à ne pas collaborer à des dossiers à fondement politique. Si nécessaire, vous devriez considérer sérieusement la possibilité d'héberger vos serveurs hors du pays, afin de vous soustraire à la loi locale.

Par ailleurs, même si les principes du GNI adoptés par Yahoo! constituent un premier pas vers une reconnaissance de l'importance du respect de la liberté d'expression et de la vie privée sur Internet, mais les imprécisions et le caractère trop évasif du langage utilisé laissent une marge de manœuvre importante aux entreprises et leur permettraient de ne pas modifier leurs pratiques actuelles en Chine. C'est la raison pour laquelle, après avoir participé aux discussions, Reporters sans frontières a décidé de ne pas approuver ces principes. Aussi, tout en respectant ces derniers, nous vous invitons

a soutenir le Global Online Freedom Act, une proposition de loi du député républicain Christopher Smith (New Jersey), qui, en complément de ces principes, pourrait mettre à votre disposition un bouclier face aux requêtes politiques des autorités des pays qui cherchent à réguler la Toile de manière abusive, en empêchant les entreprises américaine du secteur de l'Internet d'être forcées à de collaborer avec les autorités.

Vous savez que la nomination d'une nouvelle direction à la tête d'une entreprise est souvent l'occasion de remettre les choses à plat et de faire table rase des pratiques jugées néfastes. Nous vous demandons donc de poursuivre une politique de rupture de la divulgation des données personnelles d'utilisateurs aux autorités des pays qui censurent Internet et qui ont pris la malheureuse habitude de vous enrôler dans leur traque aux dissidents.

Par ailleurs, nous vous exhortons à faire preuve de transparence et de nous faire part de la nature réelle de votre collaboration avec les autorités chinoises concernant certains des dissidents emprisonnés, recensés par Reporters sans frontières (voir liste ci-jointe). Enfin, nous vous demandons de multiplier les pressions sur les autorités américaines et chinoises afin d'obtenir la libération des trois cyberdissidents toujours détenus, dont le procès a démontré l'implication de Yahoo! .

Notre organisation reste persuadée que ces initiatives seront bénéfiques à votre entreprise à long terme.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma haute considération et de croire dans notre vif intérêt à poursuivre le dialogue sur le futur d'un Internet ouvert à tous.



Jean-Francois Julliard

Secrétaire général  
Reporters sans frontières